

► Synthèse du programme d'actions

Axe 1 : Développement économique

Actions programmées	Objectif
1. Acquisitions foncières dans les deux principaux pôles économiques du territoire : Murat et Neussargues	Favoriser le développement des entreprises locales et accueillir de nouvelles activités.
2. Etudes économiques sur l'extension du parc d'activité de Murat et sur la création d'un village d'entreprises à Neussargues.	
3. Création d'une plateforme de stockage et séchage de déchets bois	Structurer la filière bois, améliorer l'approvisionnement et la qualité des déchets bois.
4. Etude de construction d'un réseau de chaleur bois à Dienne.	Equiper le territoire d'un troisième outil reposant sur les énergies renouvelables.
5. Développement du télétravail auprès des entreprises.	Poursuivre l'action de la collectivité en faveur du télétravail indépendant et salarié.
6. Elaboration de nouveaux outils pour améliorer l'accueil des visiteurs	Miser sur les TICs pour dynamiser l'activité touristique.

Axe 2 : Environnement et cadre de vie

Actions programmées	Objectif
1. Restauration du bâtiment du lac du Pêcher.	Préparer l'ouverture d'un <i>Ecolodge</i> : une nouvelle activité d'hébergement et de restauration en totale harmonie avec la préservation du site, classé en Espace Naturel Sensible.
2. Poursuite du plan de gestion et animation des Espaces Naturels Sensibles.	Préserver et valoriser les tourbières de Chastel-sur-Murat et le lac du Pêcher.
3. Mise en œuvre d'une charte forestière 2 ^{ème} génération.	Agir durablement dans la préservation et la valorisation des forêts et dynamiser la filière bois.
4. Poursuite du contrat de rivière Alagnon.	Agir en faveur de la qualité de l'eau, de la préservation de la flore et la faune autour de cette rivière emblématique.
5. Rénovation du petit patrimoine.	Poursuivre la réhabilitation d'éléments identitaires du territoire.
6. Elaboration d'un Agenda 21.	Mettre en œuvre une dynamique de projets éco-responsable.

Axe 3 : Habitat, services aux personnes, culture

Actions programmées	Objectif
1. Création d'un espace d'accueil et d'information à Neussargues.	Favoriser l'accès aux nouvelles technologies et aux services publics en lien avec la Maison des services de Murat.
2. Aménagement de plusieurs espaces numériques.	Equiper le territoire en bornes internet et points wifi.
3. Renforcement de la politique habitat	Améliorer le parc des logements publics et privés.
4. Installation d'un outil en ligne sur les logements vacants.	Améliorer l'information des habitants et visiteurs à la recherche d'un logement en location ou à l'achat.
5. Poursuite de la politique jeunesse.	Favoriser l'ouverture et l'épanouissement de jeunes du territoire.
6. Développement culturel	Mettre en œuvre une programmation culturelle pour tous à chaque saison de l'année.
7. Maintien des services à la personne : transport à la demande, chantier d'insertion	Améliorer le quotidien des habitants.